



## Dansons ensemble

La danse de société est accessible à tous. C'est une activité culturelle divertissante, attrayante, pratiquée individuellement, en couple ou en groupe. Cette activité favorise la convivialité, le relationnel et le lien social.

Elle fait découvrir la musique et le rythme, améliore le maintien et le savoir vivre en communauté. Elle entretient la mémoire et la souplesse du corps, elle éloigne le stress et la timidité. Les effets de la danse de société dépassent le simple plaisir corporel, elle donne un sentiment d'unité à un groupe animé par les mêmes mouvements.

La **danse en ligne** peut se pratiquer à tout âge, elle est la répétition de séquences et de combinaisons de pas sur des rythmes et musiques différentes (Reggae ; Tarentelle...)

L'activité « Dansons ensemble » propose aussi une initiation aux **danses de société**.

Elle s'intéresse non seulement aux authentiques danses françaises (valse, java...), mais aussi aux danses « standard » (Tango, Paso Doble, Cha cha cha, ...), aux danses traditionnelles (Chapelloise ; Brise pieds...) et à toutes les danses nouvelles (Koudourou, Cumbia...)

**ENEZ DANSER AVEC LE CLUB DES LOISIRS DE SAINT-BERNARD !**

**Le jeudi, de 17h à 18h au Mille Club, à partir de la rentrée de septembre 2020.**

**Coût : 35€ (10€ pour une année de cours, et 25€ d'adhésion au Club)**

**Renseignements : 06 98 90 77 84 ; Fiche d'inscription disponible à la mairie et permanence des inscriptions le mercredi 2 septembre, 19h à la salle Chabrier.**